

## **KIT VIGIE 255**

**Système d'alarme pour piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif détectant l'immersion d'un corps dans un bassin.**

*En cas de déclenchement, l'intervention rapide d'un responsable est obligatoire.*

### **MANUEL D'INSTALLATION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN**

**KIT VIGIE 255 : Ce système d'alarme  
Répond à la norme NF P 90-307-1 : 2009 (avril)**

**Attestation CSTB : CAPE AT 09-065**

***À lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure.***

En cas de problème, de questions d'installation ou de fonctionnement non conforme au descriptif de ce manuel, vous pouvez contacter notre service clientèle :

**VIGILANCE**  
Support Technique  
Tél : 01 69 02 88 00

# Table des matières

1. Information à l'achat.....	1
2. Conseils de sécurité.....	2
3. Description du système VIGILANCE : KIT VIGIE 255.....	3
4. Installation.....	4
4.1 Exemples d'implantation des capteurs suivant le type de piscine.....	4
4.2 Positionnement et Fixation des capteurs.....	5
4.3 Positionnement de la centrale.....	6
4.4 Positionnement des Micro-interrupteurs.....	6
4.5 Raccordements.....	6
4.5.1 Raccordement des capteurs.....	6
4.5.2 Raccordement des Alimentations des capteurs.....	7
4.5.3 Raccordement de l'adaptateur secteur sur la centrale.....	7
4.5.4 Raccordement de la sirène radio déportée (option).....	7
4.6 Mise sous tension du système.....	7
4.7 Caractéristiques techniques.....	8
5. Utilisation.....	9
5.1 Mise en Surveillance du système d'alarme.....	9
5.2 Mise hors surveillance temporaire du système d'alarme.....	9
5.3 Inhibition et Réactivation automatique du système.....	9
5.3.1 Lors de l'arrêt du système.....	9
5.3.2 Suite à une détection de chute.....	10
5.4 Arrêt de la sirène en cas de déclenchement.....	10
6. Test et diagnostic du système.....	10
6.1 Procédure de test.....	10
6.1.1 Pré-test des capteurs immergés.....	10
6.1.2 Test des capteurs immergés.....	10
6.1.2.1 Test de stabilité du système.....	10
6.1.2.2 Test de chute.....	11
6.1.3 Test des composants radio.....	11
6.1.4 Test audible de la sirène.....	11
6.2 Signaux de défaillance.....	11
6.2.1 Généralités.....	11
6.2.2 Défaillance d'un capteur immergé.....	11
6.2.3 Défaillance alimentation.....	11
6.2.3.1 Indication absence du secteur.....	11
6.2.3.2 Indication défaut batterie de la centrale.....	11
7. Ajout d'éléments supplémentaires (capteurs et options sans fil).....	12
7.1 Ajout d'un capteur immergé.....	12
7.2 Ajout des options sans fil et/ou d'une télécommande KS VIGIE.....	12
8. Entretien.....	12
8.1 Changement des piles de la télécommande.....	12
9. Fonctionnement L'hiver.....	13
9.1 Maintien en activité.....	13
9.2 Passage en hivernage.....	13
9.2.1 Procédure de mise en hivernage.....	13
9.2.2 Procédure de remise en route après hivernage.....	13
9.3 Passage en mode hors service.....	13
10. Protection de l'environnement.....	13
11. Interprétation des signaux visuels et sonores du système.....	14
12. Informations complémentaires.....	15
12.1 Informations légales.....	15
12.2 Conseils généraux de sécurité.....	15

## **1. Informations à l'achat**

VIGIE 255 est un système d'alarme pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif qui détecte l'immersion d'un corps dans un bassin. En cas de chute d'un objet de plus de 6 kg dans le bassin, le capteur détecte cette immersion, la centrale émettant alors une alarme dont le niveau sonore est supérieur à 105 dBA à 1m, répondant au niveau sonore défini dans la norme NF P 90-307-1 : (Edition avril 2009). **En cas de déclenchement, l'intervention rapide d'un responsable est obligatoire.**

Vous pouvez utiliser un système d'alarme par immersion, lorsque l'implantation de la piscine par rapport à la résidence ou par rapport au lieu d'hébergement permet une intervention d'un adulte en moins de 3 minutes. En effet, un enfant se noie en moins de 3mn. **Rappelons enfin, qu'aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.**

En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation. Une vérification s'impose en cours d'installation. En cas d'éloignement de la résidence, une sirène supplémentaire de report par radio peut être fournie en option.

Après la baignade, pendant le temps de réactivation automatique, **l'adulte responsable doit surveiller le bassin en restant au bord le temps nécessaire à la réactivation automatique du système.** La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant rouge au voyant vert.

La surface couverte par les 2 capteurs à un lobe de détection optimal d'un rayon de 6m, soit un bassin rectangulaire de 8x4m. Il est possible d'installer de 2 à 4 à quatre capteurs suivant la taille et la forme du bassin.

Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation et l'entretien du système d'alarme.

### **Les limites d'utilisation d'un système d'alarme par immersion sont :**

1. Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1 (Edition : avril 2009), ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés.
2. La piscine doit être remplie de telle façon que le capteur soit immergé. Lorsque la piscine est partiellement remplie, le système est donc inactif.
3. Les piscines comportant un accès à l'eau (plage immergée ou en pente douce) dont la pente est inférieure à 30% sans rupture ne peuvent pas être seulement équipées d'un système de détection d'immersion.
4. Certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation du système de détection d'immersion.
5. Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
6. La présence d'une bâche à bulles n'est pas compatible avec le bon fonctionnement de l'alarme.

### **Garantie, Responsabilité**

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication. Tous nos produits (hors consommables tel que pile, etc..) sont garantis 1 an à compter de la date d'achat. La présente garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par la société NOXHOM et qui auront été retournées dans leur emballage d'origine, port payé à la société NOXHOM.

**NOXHOM/VIGILANCE - Service Après Vente**  
Avenue Dupont-Gravé, 14600 HONFLEUR

Cette garantie ne saurait couvrir tout dommage provoqué par un non respect du mode d'installation et d'emploi. Les détériorations provoquées par les erreurs de branchements, les modifications, les surtensions, les altérations mécaniques, les chutes, les mauvaises utilisations, le manque de soin sont hors garantie.

Le fabricant et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité envers vous ou toute tierce personne pour tout dommage, pertes de bénéfices ou toute autre revendication résultant d'une manipulation non conforme ou du non respect des consignes de sécurité. Seul est autorisé le changement des piles et batteries, qui doit se faire en début de saison.

NOXHOM n'assume aucune responsabilité de blessures ou de dégâts matériels résultant de l'utilisation du système d'alarme.

**ATTENTION** : le contenu de ce manuel est susceptible de modifications sans avis préalable. Le contenu de ce manuel ne peut être reproduit sans l'autorisation du fabricant.

## **2. Conseils de sécurité**

**Ce système d'alarme ne se substitue pas à la responsabilité et à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants.**

**Cette alarme est un équipement de sécurité qui signale un danger (ou risque de danger). Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit. L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.**

L'utilisateur qui désactive le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais. La plus grande vigilance du parent/de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme. La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant rouge au voyant vert.

En cas d'utilisation d'une nage à contre courant, celle-ci doit être arrêtée à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

Les précautions suivantes doivent être respectées :

- En cas de déclenchement de la sirène ne jamais s'approcher trop près de la sirène. En effet, une exposition prolongée à un niveau sonore excessif peut provoquer une diminution de l'acuité auditive.
- En cas de déclenchement du signal de défaillance, veillez à empêcher l'accès au bassin des enfants de moins de 5 ans
- Si une télécommande est utilisée (fournie en option), la maintenir hors de la portée des enfants, à une hauteur minimale de 1.60 m.
- Les appareils à émission radio qui utilisent la bande 433 MHz (exemple du casque sans fil) ne perturberont pas l'alarme. Cependant ils peuvent réduire la portée radio du système (ex : télécommande).

*En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de ce système d'alarme ne pourront être tenus responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.*

### 3. Description du système VIGILANCE : KIT VIGIE 255

Le système d'alarme immergé VIGILANCE™ est un système de sonar passif qui détecte les ondes à l'intérieur du bassin. Deux capteurs piézoélectriques à traitement du signal numérique pré-câblés, doivent être installés dans le bassin et reliés à la centrale. En appuyant sur les boutons de la centrale ou de la télécommande (option), les détections de l'alarme se désactivent temporairement pour permettre la baignade. La désactivation est toutefois sécurisée.



**La centrale** est munie d'une sirène intégrée (2) qui se déclenche en cas de chute dans le bassin. Vous pouvez l'arrêter en appuyant sur l'un des deux boutons Rouge ou Vert (3 ou 4) ou en appuyant sur l'un des boutons de la télécommande (1 ou 2). Les boutons Rouge (3) et Vert (4) permettent l'activation / désactivation temporaire et le test du système. Des voyants rouge et vert indiquent l'état de la centrale (centrale activée ou désactivée). Les trois points de fixation permettent un montage sécurisé de la centrale pour garantir un bon positionnement.

**Les capteurs** permettent de détecter la chute dans l'eau. Ils doivent être connectés à la centrale par le câble de liaison (1). Chaque détection du capteur est signalée par l'allumage en rouge du voyant (2).

Les boutons (1) et (2) de la **télécommande** (option) permettent l'activation / désactivation temporaire du système. Le voyant (5) s'allume lors d'un appui sur l'un des boutons.

#### Composition du KIT VIGIE 255

Le kit complet VIGIE 255 comprend :

- Une centrale de gestion avec sirène intégrée
- Deux capteurs piézoélectriques à traitement du signal numérique pré-câblés (câble de 20m)
- Une batterie de secours (12V/2Ah)
- Un chargeur 240V AC / 14V DC
- Un tube de colle spéciale silicone
- Une télécommande (option)

## 4. Installation

Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation et l'entretien du système d'alarme.

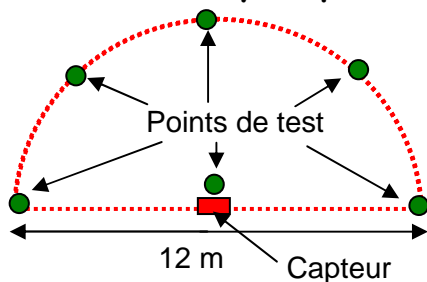
Pour leur protection tous les câbles devront être passés dans des fourreaux.

### 4.1 Exemples d'implantation des capteurs suivant le type de piscine

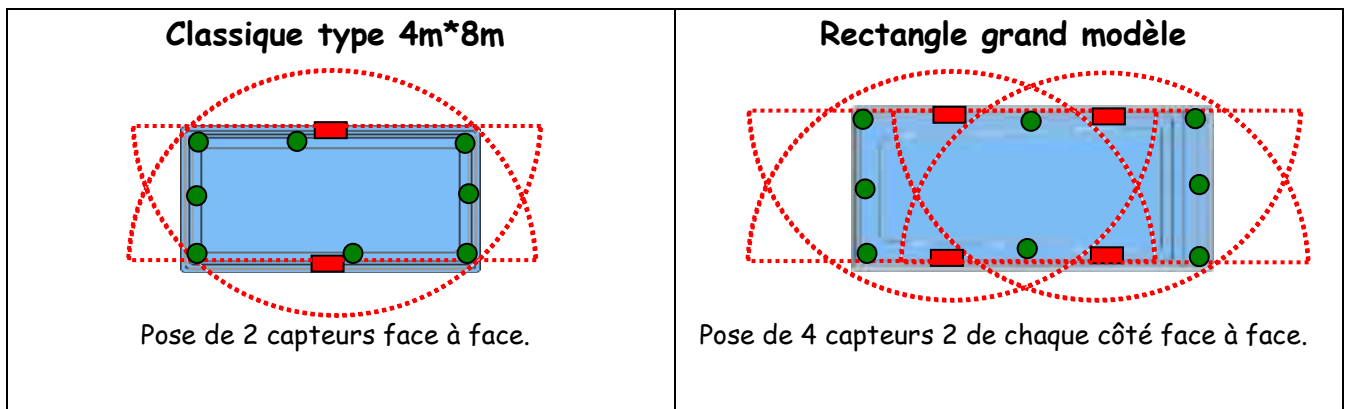
Il faut qu'au moins 2 capteurs installés détectent une chute dans le bassin pour déclencher l'alarme. Il est possible d'installer de 2 à quatre capteurs suivant la taille et la forme de votre bassin. Pour définir le nombre de capteurs nécessaires, il faut tracer des demi-cercles d'un rayon de 6m (diamètre 12m) par rapport au positionnement de chaque capteur, ce qui représente le lobe de détection optimal.

Voici des exemples d'implantations suivant le type de bassin, ainsi que les positions de test qu'il faudra exécuter au minimum.

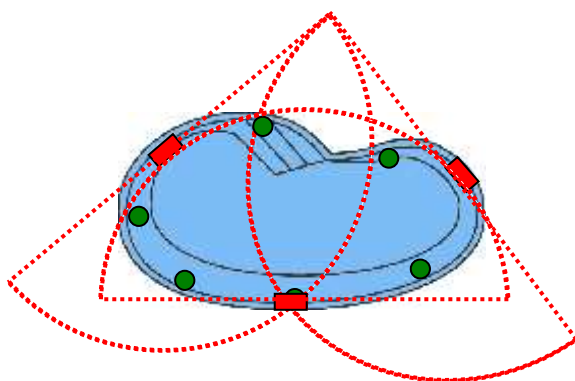
#### Lobe de détection Rayon optimal=6m



Voici des exemples d'implantations suivant le type de bassin, ainsi que les positions de test qu'il faudra exécuter au minimum.



#### Forme de piscine non rectangulaire



Un troisième capteur est utile de façon à couvrir toute la piscine.

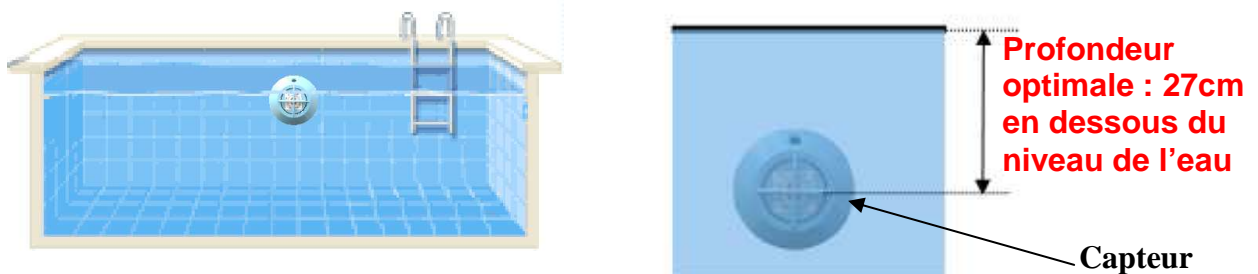
## 4.2 Positionnement et Fixation des capteurs

Avant de fixer à demeure les capteurs, réaliser tous les essais de chute comme préconisés au chapitre 4.1 en suivant la procédure décrite au chapitre 6.1.

Pour ce faire fixer votre capteur sur une planchette par exemple, positionnez-le à 27cm sous l'eau et réalisez vos essais. Si les essais sont concluants fixez le capteur.

Le positionnement dans la piscine doit se faire en s'inspirant des exemples montrés au paragraphe 4.1. Il faut par principe disposer les capteurs de façon à couvrir la totalité de la piscine quel que soit sa forme.

Les capteurs doivent être positionnés entre 24cm et 30cm en dessous du niveau normal de l'eau, trop profond leur sensibilité sera réduite, plus haut ils seront plus susceptibles aux éléments extérieurs. Ils sont fixés par collage à l'aide de la colle spéciale silicone jointe au KIT, ou par vis éventuellement, selon la nature du revêtement.

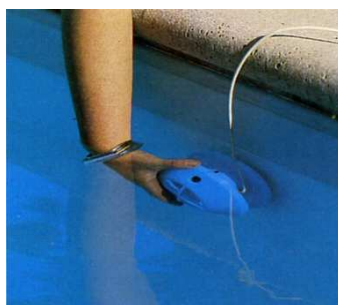


### Méthode de fixation en utilisant la colle :

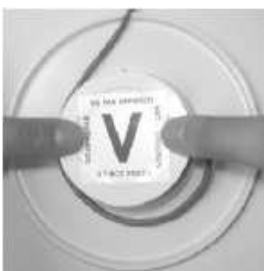
Le collage peut se faire sous l'eau, il faut déposer de la colle sur le socle inférieur support du capteur. Le positionner correctement à l'emplacement choisi, bien presser de façon à obtenir une bonne adhérence.

**Il est nécessaire d'attendre 24h de prise de la colle avant de réaliser le montage définitif du capteur.**

**ATTENTION :** Veillez au niveau de l'eau de votre piscine, si le niveau de l'eau baisse trop votre capteur deviendra plus sensible, toujours fonctionnel mais plus sensible au vent.



Le câble devra être parfaitement fixé, percer éventuellement la margelle et utiliser des fourreaux pour passer les câbles. Si le câble doit être rallongé, souder et isoler les brins à l'aide de gaine thermo.



- Lors du montage du capteur dans le socle veillez à ne pas exercer de pression sur le centre du capteur de façon à ne pas le détériorer définitivement.

- Il sera préférable de réaliser un tour (ou deux) autour du capteur avec le câble de façon à pouvoir sortir de l'eau le capteur sans devoir baisser le niveau de la piscine.

### 4.3 Positionnement de la centrale

Fixez la centrale à l'abri des intempéries et du soleil pour éviter un vieillissement prématuré.

Positionnez-la à bonne distance de toute « source d'eau » potentielle sous pression (Pompe de refoulement, de filtrage ou de nage à contre courant).

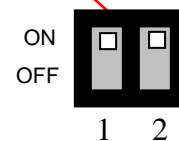
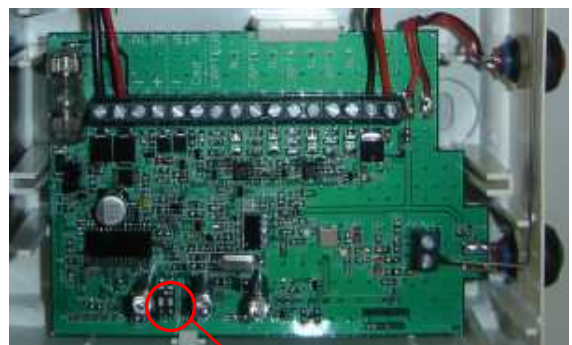
Une installation incorrecte peut provoquer une dégradation des performances du système, et représenter un danger pour la sécurité de vos enfants.

**Fixez la centrale près du bassin sur un support (mur, panneau, etc.) à une hauteur minimale de 1,60m, de telle sorte qu'un enfant ne puisse pas désactiver le système.** Ne jamais percer les trous de fixation directement à travers le boîtier. Ne pas toucher la carte électronique et son antenne, lors de la fixation. Passer les câbles de connexion par le trou qui se trouve à l'arrière du boîtier pour le branchement de la centrale. Les câbles devront être fixés tous ensemble à l'aide d'un collier rislan sur la pate centrale du fond de boitier. Faire arriver les câbles par le bas du boîtier de la centrale, pour éviter que le ruissèlement éventuel de l'eau sur les câbles ne rentre dans la centrale.

### 4.4 Positionnement des Micro-interrupteurs

Pour le Kit Vigie 255, la centrale doit obligatoirement être en mode confirmée. Connecter les deux capteurs sur la centrale et vérifier que le micro interrupteur 1 est sur la position ON (voir figure ci-contre)

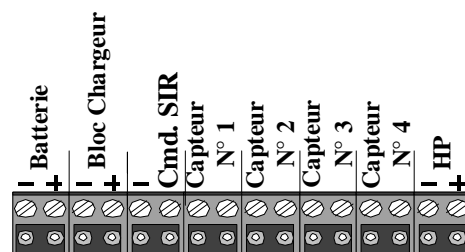
Il est possible d'augmenter la puissance sonore du BIP de réactivation automatique. Pour ce faire vous devez basculer le micro-interrupteur 2 vers le bas sur la position OFF (voir figure ci-contre).



### 4.5 Raccordements

#### 4.5.1 Raccordement des capteurs

Les capteurs possèdent un câble de 20m pré-câblé en usine. Ce câble contient 4 fils de couleurs différentes, rouge et noir (alimentation polarisée), vert et jaune (entrées capteur 1, 2, 3 et 4) non polarisés. Vous pouvez connecter le fil vert et jaune sans tenir compte de la couleur des deux fils. Connectez-le ou les capteurs immergés sur le bornier de la centrale (Voir ci-dessous), vous pouvez brancher n'importe quel capteur sur n'importe quelle entrée Capteur.



Il est possible de connecter jusqu'à 4 capteurs immergés par centrale.  
Attention à la polarité des fils rouge et noir de chaque capteur pour la connexion de ces derniers voir les détails si après.

#### 4.5.2 Raccordement des Alimentations des capteurs

Se munir de la barrette de raccordement.

Respectez la polarité de l'alimentation du capteur !

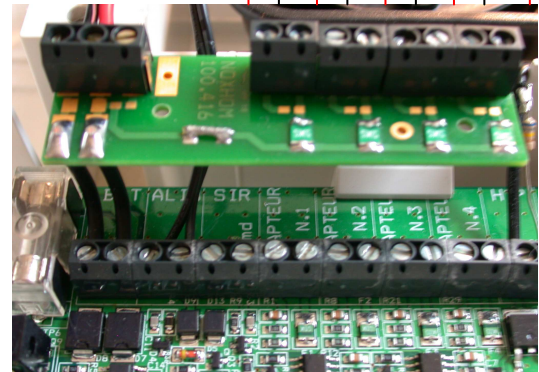
Le fil noir doit être relié à la borne : -

Le fil rouge doit être relié à la borne : +

(Voir figure ci-contre)

Les fils vert et jaune de chaque capteur doivent être reliés sur les deux bornes (capteur 1, capteur 2, capteur 3 ou capteur 4) sans tenir compte de la couleur et du sens des deux fils (voir figure ci-contre).

Capt1	Capt2	Capt3	Capt4
-	+	-	+
-	+	-	+



#### 4.5.3 Raccordement de l'adaptateur secteur sur la centrale

L'adaptateur secteur devra être connecté au réseau d'alimentation 240 Volts en respectant la réglementation du pays en vigueur au plus proche de la centrale.

Il sera branché dans la maison ou dans un local « étanche ».

**Respectez la polarité !** Le fil avec le liseré blanc doit être relié à la borne + et le fil noir (sans liseré) à la borne -.

**IMPORTANT :** En cas de défaillance de l'adaptateur secteur fourni, veuillez contacter le service après vente pour le remplacement.

#### 4.5.4 Raccordement de la sirène radio déportée (option)

L'émetteur de la sirène déportée devra être connectée sur le bornier repéré - et celui repéré Cmd. SIR (+) et la sirène devra être installée proche du lieu de vie habituel de façon à pouvoir entendre l'alarme en cas de déclenchement du système.

Utiliser du câble de type standard multibrin section minimum 0.22 de préférence avec écran de protection ayant une tension de service suffisante (300v) (Type 24AWG).

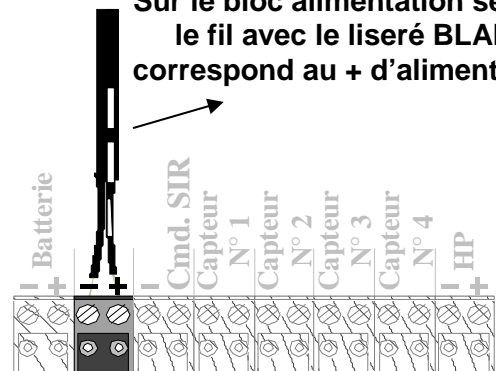
**En cas de doute il est préférable de passer le câble dans un fourreau séparé.**

#### 4.6 Mise sous tension du système

1. **Connecter en premier lieu la batterie** en respectant la polarité (fil rouge sur cosse + et fil noir sur la cosse -).
2. Brancher le bloc alimentation dans une prise secteur 240 Volts. La centrale s'initialise en émettant un "BIP".
3. **Lors de la mise sous tension le système d'alarme recherche automatiquement le nombre de capteurs installés.**

**Note :** A la mise sous tension le système est hors surveillance pendant environ 30min avant de s'activer automatiquement. Il peut être activé par anticipation suivant la procédure de mise en service standard.

**ATTENTION A LA POLARITE !**  
Sur le bloc alimentation secteur  
le fil avec le liseré BLANC  
correspond au + d'alimentation.



Bloc Chargeur

#### **4.7 Caractéristiques techniques**

##### **CENTRALE VIGIE**

Alimentation centrale	14 Volts DC par bloc chargeur spécifique
Alarme Sonore	> 105 dBA à 1m
Autonomie de la batterie de la centrale	> 6 heures (batterie rechargeable au plomb 12V/2A)
Fréquence de transmission radio	433.92 MHz
Température de fonctionnement (hors batterie)	-25 à +70°C
Température de stockage	-25 à +80°C
Dimensions de la centrale (H x L x P)	220 x 185 x 95mm
Couleur	Coffret ABS blanc

##### **CAPTEUR (CAP VIGIE 200)**

Alimentation capteur	12 à 14V DC fournie par la centrale
Température de fonctionnement (capteur hors gel)	-5 à +70°C
Température de stockage	-20 à +80°C
Dimensions (D x P)	150 x 45 mm
Couleur	Coffret ABS blanc

##### **Télécommande KS VIGIE (Option)**

Autonomie de la pile de la KS VIGIE	Environ 3 ans (2 piles lithium 3V - CR 1220)
Dimensions KS VIGIE	60 x 40 mm
Couleur	Bleu et vert

Le système VIGILANCE™ KIT VIGIE 255 est conforme à la directive Européenne sur les équipements radio- fréquence R&TTE 1999/5/CE et à la norme française sur les alarmes de piscine NF P 90-307-1.

## 5. Utilisation

**Nous vous rappelons que le système KIT VIGIE 255 est une aide à la surveillance. Il ne dispense en aucun cas de la présence et de la vigilance d'un adulte responsable.**

Attention : Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1 : Avril 2009, ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme. Prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires et contrôlez l'accès à votre bassin.

### *5.1 Mise en Surveillance du système d'alarme*

Le système peut être activé par le bouton de la centrale ou par la télécommande :

- **Par la centrale** : appuyer sur le bouton Rouge. Le voyant vert s'allume FIXE, indiquant que le système d'alarme est en surveillance.
- **Par la télécommande** : appuyer sur le bouton (2). La centrale émet une mélodie sonore, le voyant vert s'allume FIXE, indiquant que le système d'alarme est en surveillance.

### *5.2 Mise hors surveillance temporaire du système d'alarme*

La mise hors surveillance est sécurisée pour prévenir le risque de désactivation par les enfants, ou par une action non intentionnelle. Le système peut être désactivé par les boutons de la centrale ou par la télécommande : **Toute personne responsable qui désactive le système se doit de surveiller le bassin et d'attendre la réactivation automatique ou de réactiver manuellement la surveillance à la fin de la baignade.**

- **Par la centrale** : maintenez un appui sur le bouton Rouge de la centrale pendant au moins 4s (celle-ci émet un bip), relâchez le bouton et appuyer sur le bouton Vert. La deuxième action doit être faite en moins de 10s. Le voyant vert s'éteint et le voyant rouge s'allume, ce qui indique que le système d'alarme est hors surveillance.
- **Par la télécommande** : appuyez trois fois sur le bouton (1), la centrale émet un bip et appuyer sur le bouton (2). La centrale émet deux bips, le voyant vert s'éteint et le voyant rouge s'allume, ce qui indique que le système d'alarme est hors surveillance.

**Note** : Le système est désactivé pendant une durée de 10 min voir paragraphe 5.3.

### *5.3 Inhibition et Réactivation automatique du système*

#### *5.3.1 Lors de l'arrêt du système*

Lorsque le système est désactivé par les boutons de la centrale ou par la télécommande, **une temporisation de remise en service automatique de 10 minutes est activée.**

- **Lorsque, aucun mouvement n'est détecté, après cette période initiale de 10 minutes, le système se réactive automatiquement.**
- Si les capteurs détectent des mouvements dans l'eau au-delà de ces 10 minutes, cette temporisation est augmentée par pas de 2 minutes.
- La dernière minute avant la remise en service automatique est signalée par une série de bips, si pendant cette minute un appui est effectué sur le bouton VERT de la centrale ou sur le bouton 1 de la télécommande une temporisation de 10 minutes est relancée.

### **5.3.2 Suite à une détection de chute**

Lors d'une chute dans le bassin la sirène intégrée de la centrale déclenche et une temporisation d'inhibition de détection est activée. Cette temporisation est de 10 minutes, elle est augmentée par pas de 2 minutes si les capteurs détectent toujours des mouvements dans l'eau.

### **5.4 Arrêt de la sirène en cas de déclenchement**

L'alarme sonore se déclenche lors d'une chute dans le bassin. L'arrêt de la sirène peut être fait en appuyant sur n'importe quel bouton de la centrale ou de la télécommande.

## **6. Test et diagnostic du système**

Le système VIGILANCE™ KIT VIGIE 255 possède des fonctions de diagnostic automatique pour vous alerter en cas de dysfonctionnement d'un ou des éléments du système d'alarme. Après installation, procéder à un essai de déclenchement complet. L'utilisateur doit tester régulièrement le système VIGILANCE™ selon la procédure de test ci dessous.

### **6.1 Procédure de test**

L'activation du mode test est sécurisée pour prévenir le risque d'activation par les enfants, ou par une action non intentionnelle. L'activation du mode test est faite par les boutons de la centrale uniquement. Maintenez un appui sur le bouton Rouge de la centrale pendant une durée supérieure à 10s (un premier bip est émis par la centrale après 4s et un suivant au bout de 10s) et appuyer ensuite sur le bouton Vert.

Les trois voyants Rouge, Bleu et Vert se mettent à clignoter rapidement pour une durée de 2 minutes maximum, le système est en mode test. Il est possible de sortir de ce mode en appuyant sur le bouton Rouge de la centrale.

#### **6.1.1 Pré-test des capteurs immergés**

Créer une turbulence devant le premier capteur :

- Le voyant rouge du capteur doit s'allumer
- La centrale doit émettre un signal sonore

**ATTENTION : La détection des capteurs est alors désactivée pour 15 secondes.**

#### **6.1.2 Test des capteurs immergés**

Remplir d'eau le jerrican de 10 litres, jusqu'à ce qu'il pèse **entre 6 et 8Kg MAXI**. Attacher une corde à sa poignée ; elle permettra de ressortir le bidon de la piscine.

Pour obtenir un fonctionnement optimal de votre appareil, nous vous conseillons d'effectuer l'ensemble des tests sur un bassin calme avec un niveau d'eau idéal et la filtration en marche.

##### **6.1.2.1 Test de stabilité du système**

Activer la filtration du bassin et mettre le système en surveillance (cf. 6.1), **attendre une dizaine de minutes** pour vérifier le non déclenchement du système.

Mettre en service le robot, attendre une dizaine de minutes pour vérifier le non déclenchement du système.

**ATTENTION :** Certains robots de nettoyage du type robot plongeur (robot qui sort et qui rentre dans l'eau en provoquant un événement assimilable ou identique à la chute d'un enfant) sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

### 6.1.2.2 Test de chute

Système en surveillance (cf. 6.1), faites plusieurs essais autour de votre piscine en laissant tomber le jerrican que vous avez préparé du bord de la margelle. Il faut attendre que l'eau soit stabilisée entre chaque essai de chute.

**Note : L'alarme doit retentir 12 secondes maximum après la chute.**

### 6.1.3 Test des composants radio

Pour la télécommande, appuyez sur n'importe quel bouton.

- La centrale doit émettre un signal sonore

### 6.1.4 Test audible de la sirène

Après l'installation du système VIGILANCE™ KIT VIGIE 255, déclencher la sirène. En fonction de l'implantation de la résidence par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose après l'installation. Une sirène supplémentaire peut être fournie en option.

## 6.2 Signaux de défaillance

### 6.2.1 Généralités

En cas de défaut fonctionnel du système, l'affichage visuel du défaut devient prioritaire sur l'état fonctionnel du système. Seul le déclenchement de l'alarme devient prioritaire s'il apparaît au même moment. Le défaut s'il est toujours présent après le déclenchement sera réaffiché.

### 6.2.2 Défaillance d'un capteur immergé

En cas de défaut fonctionnel d'un capteur immergé, le voyant bleu de la centrale reste allumé et un BIP sera émis toute les 30 secondes.

**Attention** : *Sur une installation ne disposant que d'un capteur, la défaillance de ce dernier rend le système non fonctionnel.*

### 6.2.3 Défaillance alimentation

#### 6.2.3.1 Indication absence du secteur

En cas de coupure secteur, le voyant bleu clignote. Au bout de 5 minutes un bip sera émis toutes les 30 secondes.

**Attention** : *En cas de coupure secteur le système est alimenté par la batterie rechargeable. Si la coupure secteur dure plus de 6 heures, le système n'est plus opérationnel.*

#### 6.2.3.2 Indication défaut batterie de la centrale

En cas de défaut de la batterie le voyant bleu clignote lentement et un bip est émis toutes les 30 secondes.

## 7. Ajout d'éléments supplémentaires (capteurs et options sans fil)

### *7.1 Ajout d'un capteur immergé*

Pour ajouter un capteur au système, il faut :

- Ouvrir le boîtier de la centrale
- Débrancher le bloc d'alimentation
- Déconnecter la batterie
- Brancher le nouveau capteur
- Refaire une procédure de mise en service et un test des capteurs.

### *7.2 Ajout des options sans fil et/ou d'une télécommande KS VIGIE*

Pour ajouter un élément radio au système, il faut entrer en mode apprentissage radio sur la centrale par la procédure suivante :

1. Appuyer sur le bouton rouge de la centrale pendant 10 secondes (jusqu'à entendre le deuxième "BIP").
2. Appuyer une fois fugitivement sur le bouton vert de la centrale.
3. Appuyer 3 secondes sur le bouton vert de la centrale jusqu'à entendre un "BIP". **Les Voyants Rouge et Vert s'allument alternativement.**
4. Vous devez réaliser une émission radio avec l'élément à rajouter (par exemple appuyer sur n'importe quel bouton de la télécommande KS VIGIE). **Le Voyant Bleu s'allume brièvement.**
5. L'ajout est enregistré.

## 8. Entretien

Il est conseillé de tester tout les mois le bon fonctionnement du système, et de consigner vos tests à la fin de ce document.

**Ne pas laver la centrale à grande eau ou au jet d'eau.** Utilisez une éponge légèrement humide pour nettoyer le boîtier. Une étiquette d'entretien se trouve à l'intérieur de la centrale et vous permet d'indiquer les dates des interventions ou autres réparations.

En charge permanente la batterie doit être remplacée obligatoirement tous les 3 ans, contacter votre installateur qui pourra vous fournir une batterie de rechange adaptée à votre système.

**IMPORTANT : En cas de défaillance de l'adaptateur secteur fourni, veuillez contacter le service après vente pour le remplacement.**

### *8.1 Changement des piles de la télécommande*

Les piles de la télécommande ont une durée de vie d'environ 3 ans. En cas d'indication «pile faible télécommande» procédez au changement des deux piles (type CR1220) comme suit :

- Ouvrez la télécommande avec un tournevis cruciforme.
- Retirez les piles bouton de leur support et les remplacer par des piles neuves du même type (la borne + de la pile apparente).
- Refermer le boîtier et testez la télécommande (voir paragraphe installation).

**Attention :** pendant le remplacement des piles, ne pas toucher le circuit imprimé. Toute détérioration du circuit imprimé n'est pas garantie par NOXHOM.

## 9. Fonctionnement L'hiver

### *9.1 Maintien en activité*

Vous pouvez continuer à activer la surveillance de votre piscine. Il est nécessaire de surveiller le niveau de l'eau pour que votre capteur reste immergé (entre 24 et 30cm).

Veillez prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter le gel de votre bassin et éviter la prise de votre capteur dans la glace.

Seule une prise au gel de votre capteur peut rendre votre système non fonctionnel et créer des déclenchements intempestifs.

### *9.2 Passage en hivernage*

Le passage en hivernage conduit à désactiver la surveillance du bassin, tout en maintenant le système sous tension. Dans le cas où le niveau de l'eau est abaissé durant cette période, veiller à mettre complètement les capteurs immergés hors d'eau pour éviter toute détérioration par prise au gel de ces derniers.

**ATTENTION : Votre bassin devra alors être sécurisé par un autre moyen conforme à la réglementation (Ex : Bâche homologuée).**

#### *9.2.1 Procédure de mise en hivernage*

1. Tenir appuyés simultanément les boutons Rouge et Vert de la centrale et appuyer une fois sur le bouton 3 de la télécommande.
2. Les voyants de la centrale s'éteignent puis relâcher les boutons Rouge et Vert

#### *9.2.2 Procédure de remise en route après hivernage*

1. Tenir appuyés simultanément les boutons Rouge et Vert de la centrale et appuyer une fois sur le bouton 3 de la télécommande, puis relâcher les boutons Rouge et Vert.
2. Les voyants de la centrale reprennent le cycle normal d'affichage

**Note : Le système d'alarme doit être testé avant toute utilisation, lors de la remise en route après l'hivernage.**

### *9.3 Passage en mode hors service*

Dans ce cas il faut déconnecter le chargeur 240V et la batterie. Le système devient non opérationnel.

**ATTENTION : Votre bassin devra alors être sécurisé par un autre moyen conforme à la réglementation (Ex : Bâche homologuée).**

## 10. Protection de l'environnement

Veillez à respecter la réglementation locale relative à l'élimination des matériaux d'emballage, des batteries épuisées et des anciens produits électroniques, et encouragez leur recyclage.

Certains symboles standards sont imprimés sur la batterie et l'emballage pour la promotion du recyclage et de l'élimination correcte des déchets.



Une poubelle barrée signifie que la batterie ne doit pas être éliminée avec les déchets domestiques.



Le ruban de Möbius signifie que le matériel d'emballage étiqueté est recyclable.



Le triangle fléché indique que les matériaux sont recyclables et identifie également le matériau plastique utilisé.

## 11. Interprétation des signaux visuels et sonores du système

### Etat du système

Les voyants vert et rouge vous permettent de savoir d'un coup d'œil si l'alarme est active ou non.

- **Voyant vert FIXE** => Alarme en surveillance.
- **Voyant rouge FIXE** => Alarme hors surveillance (uniquement pour autoriser la baignade).
- **Voyant vert CLIGNOTANT** => Alarme en surveillance, avec mémorisation d'une détection de chute en votre absence (L'appui sur un bouton de la centrale efface cette mémorisation).

Etat du système	Voyant	Signal Sonore	Commentaires
Mode surveillance	Vert allumé fixe	Aucun	Système d'alarme en surveillance
	Vert Clignotant	Aucun	Alarme en surveillance, avec mémorisation d'une détection de chute en votre absence (L'appui sur un bouton de la centrale efface cette mémorisation)
Hors surveillance	Rouge allumé fixe	Aucun	Système d'alarme hors surveillance (uniquement pour la baignade)
En alarme	Aucun	Oui	La sirène sonne pendant environ 2 minutes
Défaillance	Bleu clignote lentement	Bip toutes les 35s	Absence du secteur depuis plus de 5 minutes ou absence et/ou batterie faible
	Bleu allumé fixe	Bip toutes les 35s	Défaut d'un capteur immergé
Hors service	Aucun	Aucun	Absence de signalisation
Hivernage	Bleu Flash toutes les 10s	Aucun	Système désactivé pour Hivernage

### Remédier aux défaillances éventuelles

➤ Signalisation d'absence secteur :

En cas de défaut localisé à votre centrale vérifier vos disjoncteurs, vérifier la présence du 240Volts au point d'alimentation de votre système, si le défaut persiste contacter votre installateur.

➤ Signalisation de défaut capteur :

**Votre bassin n'est plus sous surveillance !** Le ou un des capteurs installés dans votre bassin ne fonctionne plus, prenez toute les précautions nécessaires pour surveiller votre bassin et contacter très rapidement votre installateur.

➤ Signalisation de défaut batterie :

**Dans le cas d'une coupure secteur votre bassin pourrait ne pas être protégé.**

- La batterie de secours interne du produit présente un défaut, contacter rapidement votre installateur.

- Le fusible de protection de la batterie est coupé, le remplacer.  
(Fusible 5\*20 4 Ampères temporisé)



## **12. Informations complémentaires**

### ***12.1 Informations légales***

C'est pour pallier le nombre croissant d'accidents et de noyades en piscines privées à usage individuel et collectif, que la loi N° 2003-9 et son décret d'application N° 2003-1389 ont été votés.

Ces textes fixent les dispositions suivantes :

À compter du 1er janvier 2004, toute nouvelle piscine enterrée non close privative à usage individuel et collectif doit être pourvue d'un dispositif de sécurité normalisé.

À compter de cette date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif retenu.

Les propriétaires de piscines enterrées non closes privatives ou à usage collectif installées avant le 1er janvier 2004 doivent avoir équipé au 1er janvier 2006 leur piscine d'un dispositif de sécurité normalisé.

En cas de location saisonnière de l'habitation, un dispositif de sécurité normalisé doit être installé avant le 1er mai 2004 (amendement).

**Il est essentiel d'insister sur l'importance de la surveillance active des parents.**

### ***12.2 Conseils généraux de sécurité***

**La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêt à y faire face !**

**Surveillez et agissez :**

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants et en cas de piscine dont la profondeur est inférieure à 1,80m.
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière à un enfant ne maîtrisant pas la nage ou non accompagné dans l'eau.
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin non surveillé.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de portée des enfants.
- Certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion
- Certains robots de nettoyage de type robots plongeurs sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.
- Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1 : Avril 2009 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieur à ceux spécifiés dans la présente norme.

**Prévoyez :**

- Un téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.
- Bouée et perche à proximité du bassin.

**Seul est autorisé le changement des piles, batteries, et fusibles qui doit se faire en début de saison.**

**En cas d'accident :**

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

**Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premiers secours :**

- Pompiers : (pour la France) :

18

- SAMU : (pour la France) :

15

- Pompiers depuis un téléphone portable :

112

- Centre antipoison :

L'étiquette contenant le pictogramme soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants et signalant la surveillance électronique doit rester colée sur la centrale aux abords du bassin.



NOXHOM SAS  
ZAC de l'Orme Pomponne  
50-52 rue Paul Langevin  
91130 RIS ORANGIS  
Tél.: +33 (0)1 69 02 88 00 Fax : +33 (0)1 69 02 88 10  
Email : [noxhom@noxhom.fr](mailto:noxhom@noxhom.fr)  
Web : [www.vigilance.tm.fr](http://www.vigilance.tm.fr)



Manuel d'installation d'utilisation  
et d'entretien  
Référence : 601 045D1  
Version 1.1 du 20 07 2009

# INSTALLATION - ENTRETIENS - TESTS MENSUELS

Afin de contrôler le bon fonctionnement de votre système VIGILANCE™ VIGIE 255, il est impératif de procéder mensuellement aux tests du paragraphe 6 et de les consigner dans le tableau suivant.

En cas de dysfonctionnement, avertissez sans délai votre revendeur.

Nombre de capteurs installés.....

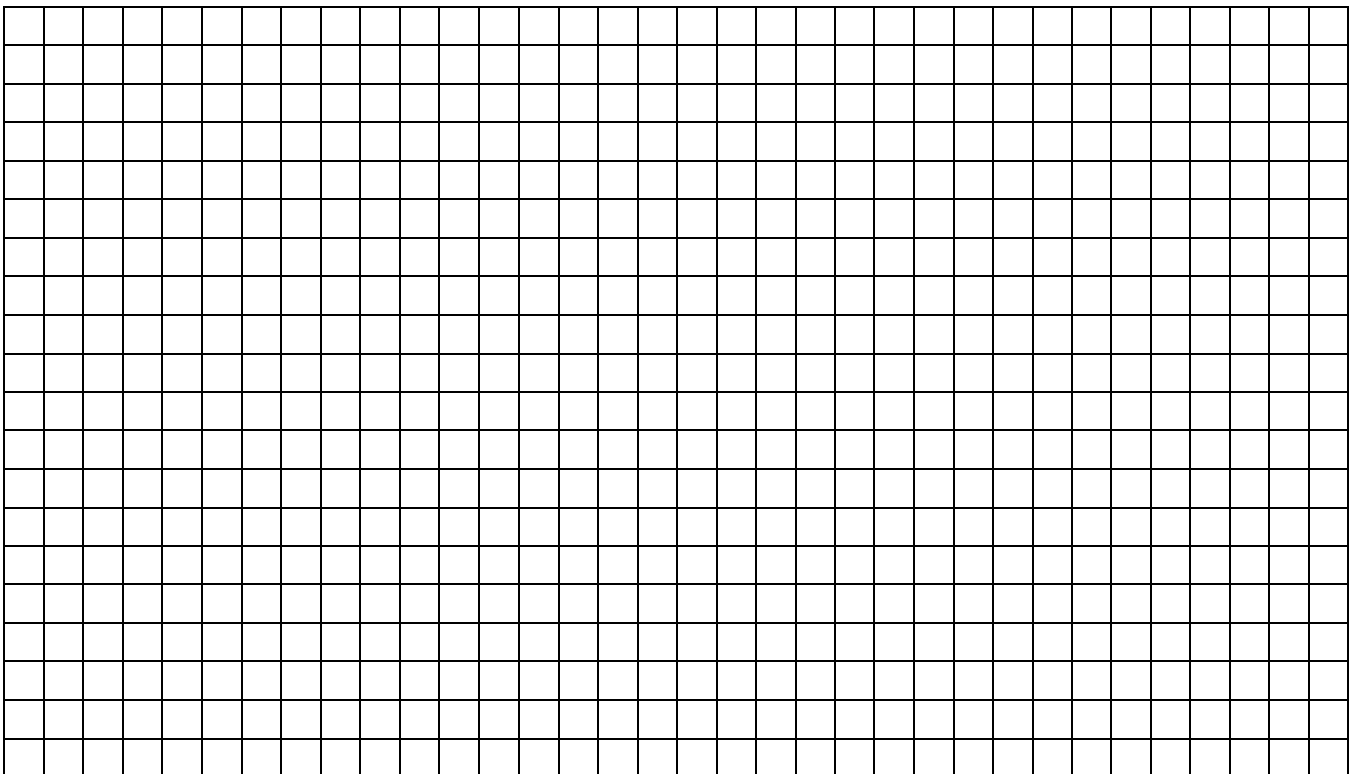
Niveau sonore de la sirène audible depuis le lieu d'habitation : OUI  NON

Coordonnées installateur.....

Nom du propriétaire.....

Date d'achat et d'installation.....

## Dessin du bassin et de la position des capteurs et des tests de chutes effectués



- Symbolise la position des capteurs
- Symbolise l'endroit où les essais de chutes ont été effectués

Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON Motifs: Hivernage Autre .....	Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON Motifs: Hivernage Autre .....
Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON Motifs: Hivernage Autre .....	Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON Motifs: Hivernage Autre .....

<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>
<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>	<p>Tests réalisés le.....OUI NON Réussis OUI NON</p> <p>Motifs: Hivernage Autre .....</p>